

Grève nationale du 29 janvier 2009

Contre la Politique de la peur, contre la nuit sécuritaire

Contre la rétention de sûreté, Contre la perpétuité sur ordonnance,

Contre la délation et le fichage

**Contre l'enfermement des mineurs,
pour une politique de la jeunesse en difficulté,**

**Contre les atteintes au droit à la santé,
contre l'hôpital entreprise,**

Contre les atteintes au droit à l'éducation, à la formation et au droit du travail,

**POUR DES ETATS GÉNÉRAUX
DES DROITS ET DES LIBERTÉS**

La publication de notre appel *Nous refusons la politique de la peur* a mobilisé l'opinion sur les graves atteintes aux libertés publiques que portait le discours du 2 décembre de Nicolas Sarkozy sur sa réforme de la psychiatrie.

Comme il le fait depuis 3 ans, à chaque victime exemplairement médiatisée répond une nouvelle loi répressive. Après les meurtres de Pau et de Grenoble la psychiatrie a été l'objet de cette tourmente alors même que le rapport de 2005 sur violence et psychiatrie montre que les patients de la psychiatrie sont d'abord victimes et non auteurs de délits graves, et rappelle que les cas de violences liées à un trouble mental ne sont pas plus fréquents que la moyenne, réduisant le mythe du "fou dangereux".

Le discours du 2 décembre préconise pourtant une psychiatrie sécuritaire où l'enfermement est renforcé (70 millions d'euros votés pour augmenter les chambres d'isolement dans les services de psychiatrie, créer 4 unités pour malades difficiles supplémentaires, introduire le bracelet électronique à la sortie) au détriment des pratiques de soins. Nicolas Sarkozy veut imposer également des mesures de traitement obligatoire à domicile qui sont autant de violation de l'intimité de chacun.

Dans la même veine, s'annonce, avec le rapport de la commission Varinard, l'attaque frontale de certaines de ses propositions contre l'ordonnance de 1945 sur les mineurs, attaque qui préconise la sanction comme mesure éducative ce qui renvoie les jeunes en difficulté d'abord à une délinquance potentielle. Patients et jeunes sont littéralement mis en liberté surveillée.

Cette évolution est dans la même ligne que la déstructuration des services publics au bénéfice du privé lucratif, et en particulier celle de l'hospitalisation publique sommée de se plier aux lois du management d'entreprise comme la loi Bachelot veut le finaliser.

L'atteinte aux moyens et aux acquis soignants par le financement à l'activité (T2A) et la mise en place de nouvelles gouvernances montre déjà des conséquences graves sur l'accès aux soins (franchises, triage de patients, gestion des dispositifs à flux tendus) et sur leur continuité. C'est la fonction soignante qui est réduite aux impératifs comptables et/ou sécuritaires, ainsi insécurisée elle-même en profondeur, les sanctions pour faute individuelle, avant même que la preuve en soit faite, venant masquer les effets pervers de cette maîtrise des coûts ou de ces exigences de précaution maximale .

Les affaires tragiques récentes en rendent compte, avec ses dramatisations médiatiques aux dépens des patients. Pour la psychiatrie l'affaire de Marseille a montré jusqu'où pouvait être instrumentalisée l'idée de dangerosité à partir d'une sortie sans autorisation du préfet d'un patient dont l'état psychique (qui avait occasionné des évènements graves plusieurs années auparavant) était stabilisé. Il y a des dizaines de patients suivis en psychiatrie qui relèvent de ce cas de figure possible et l'on doit mesurer la gravité d'atteinte aux libertés que représente ce climat de chasse à l'homme et de violation du secret d'un dossier médical.

Cette politique de la peur concerne donc l'ensemble des champs sociaux et accompagne les politiques de précarisation généralisée dont on voit les effets quotidiens dans la rue, dans les suicides de salariés, et dans l'aggravation constante des inégalités sociales, les caisses restant désespérément vides pour les laissés pour compte d'une croissance toujours annoncée et jamais au rendez vous. Les caisses sont par contre pleines lorsqu'il s'agit de mettre en place des mesures de sécurisation et de restriction des libertés. Cela vient clairement indiquer que la seule réponse du président Sarkozy est la même que celle de l'ex-ministre de l'intérieur : la volonté de pénaliser tout ce qui fait désordre public au détriment des acquis sociaux, de l'éducation, des soins et de la justice.

Nous réaffirmons ici notre refus de cette politique et de l'appliquer.

Il est nécessaire de se rassembler, professionnels de la santé, du social, de l'enseignement, de l'institution judiciaire, associations d'usagers et de défense des droits de l'homme, organisations syndicales et partis, pour combattre ces orientations et proposer des alternatives,

PREPARONS MASSIVEMENT
LES ETATS GENERAUX
DES DROITS ET DES LIBERTES
POUR JUIN 2009

Contac(:

« Nous refusons la politique de la peur »

Ligue des Droits de l'Homme

138, rue Marcadet – 75018 PARIS

courriel : ldh@ldh-france.org

secrétariat : cedep.paris@wanadoo.fr